

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03421

Numéro SIREN : 828 901 736

Nom ou dénomination : AA SANYA

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2021 sous le numéro de dépôt 47791

IDENTIFICATION

M KEITA SEKOU TIDIANI

A COMPLETER
A COMPLETER

N° d'adhérent : 20182090001212

Pour le compte de :

SASU AA SANYA

35 BOULEVARD DU MARECHAL JOFFRE
92340 Bourg-la-Rene

N° SIREN : 828 901 736

Période déclarée : 01/04/2020 au 31/03/2021

Date limite de dépôt : 15/07/2021

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2018)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2017)

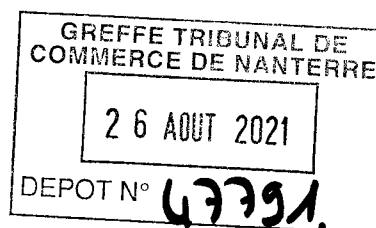
Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2468 (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° ANNEXLIB01 (Applicable à compter du 31/12/2005)





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du 31/12/2020)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

35 BLD DU MARECHAL JOFFRE

Code postal

92340

Ville

BOURG LA REINE

Pays

FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

NETTOYGE COURANT DES BATIMENTS

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL			
Bénéfice imposable au taux de 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit (report du 2033-B)	44

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☒ Oui ☐ Non Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé CCMX

AUTRES INFORMATIONS

1- EXAMEN DE CONFORMITÉ FISCALE

Forme juridique

SAS

Nom du prestataire

AA SANYA

Numéro, type et nom voie

35 BLD DU MARECHAL JOFFRE

Code postal

92340

Complément de désignation

Ville

BOURG LA REINE

Pays

FRANCE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS
(Applicable à compter du 31/12/2018)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations corporelles	4 091	3 787	304
TOTAL I (5)	4 091	3 787	304
2 - ACTIF CIRCULANT			
Créances autres (3)	2 567		2 567
Valeurs mobilières de placement	200		200
Disponibilités	4 717		4 717
TOTAL II	7 484		7 484
TOTAL GENERAL (I + II)	11 575	3 787	7 788

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	500
Report à nouveau	932
Résultat de l'exercice	-44
TOTAL I	1 388
3 - DETTES	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	10 6400
TOTAL III	6 400
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7 788

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	38 101
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			38 101
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			121
Autres charges externes			19 341
dont crédit-bail mobilier			
dont crédit-bail immobilier			
Impôts, taxes et versements assimilés			663
dont TP/CFE, CVAE			663
Rémunérations du personnel			17 301
Charges sociales			504
Dotations aux amortissements			197
Autres charges			2
dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			
Total des charges d'exploitation (II)			38 129
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-28
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		3
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		19
	Charges exceptionnelles (VI)		
dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			
dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			
Impôts sur les bénéfices (VII)			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		44
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		44
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		44

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	3 500			3 500	
Autres immobilisations corporelles	591			591	
TOTAL rubrique I	4 091			4 091	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 500			3 500
Autres immobilisations corporelles	90	197		287
TOTAL rubrique II	3 590	197		3 787



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D
(Applicable à compter du 31/12/2020)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits de l'exercice	44
TOTAL des déficits restant à reporter	44



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

N° 2033-E
(Applicable à compter du
31/12/2019)

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		38 101
	TOTAL 1	38 101
III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
Achats		121
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		16 525
	TOTAL 3	16 646
IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		21 455



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	Mr		
	Nom et prénom	KEITA SEKOU TIDIANI	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance		Pays de naissance	MALI
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance	SEGOU
	Numéro, type et nom de voie	35 BLD DU MARECHAL JOFFRE		
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
	Code postal	92340	Ville	BOURG LA REINE
	Pays	FRANCE		



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H
*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la
direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la
direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

(Applicable à compter du 31/12/2020)

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case

